

Accueil institutionnel (219^e promotion d'ES)

Chers Élèves surveillants,

C'est un réel plaisir pour moi, comme pour l'ensemble des personnels de l'école, d'accueillir, ici à l'ENAP, une nouvelle promotion.

C'est un plaisir car vous êtes l'avenir de notre belle et grande administration, l'avenir de la prise en charge pénale et pénitentiaire, l'avenir de ce service public essentiel au bien vivre ensemble, essentiel au contrat social.

Je suis entourée aujourd'hui pour ce temps d'accueil institutionnel de nombreux personnels de l'école. Je ne les citerai pas tous, mais vous avez à mes côtés, Jean Philippe Mayol, directeur adjoint, Nathalie Jaffré, directrice de la formation, Christelle Puech, chef de l'unité des surveillants,

Nous avons des obligations à votre égard, notamment l'obligation de vous former à vos futures missions. J'imagine que vous serez exigeants, parfois critiques, vis-à-vis de nous, mais il me semble important d'être claire avec vous : N'attendez pas de l'école qu'elle vous donne un métier clés en mains. Les métiers pénitentiaires sont complexes, ce qui en fait leur richesse. Ils reposent sur un cadre juridique, sur des relations humaines mêlant autorité et humanisme. Ils supposent une intégration de valeurs, de savoir-faire et de savoir-être. Ils demandent un vrai esprit d'équipe. Quand vous serez titulaires pour ceux qui le seront, quand vous sortirez de cette école, vous ne serez donc pas des professionnels accomplis et vous n'aurez pas les réponses à toutes les situations.

L'école vous donnera de nombreuses clés pour vous permettre de vous construire en tant que professionnel pénitentiaire, mais le professionnel que vous serez, se forgera au contact du terrain et des missions qui seront les vôtres, se patinera au contact des difficultés que vous rencontrerez.

Votre identité professionnelle se construira progressivement et c'est d'abord vous qui ferez l'agent pénitentiaire que vous serez, autant que l'école.

Comme vos prédécesseurs, comme nous tous qui sommes passés avant vous dans ces murs, sur ces bancs, vous aurez parfois des incompréhensions, vous aurez parfois des doutes sur la pertinence de votre choix professionnel, vous vous poserez des questions sur vos futures missions, c'est ainsi à la fois normal, légitime et sain.

Certains des enseignements que vous aurez ici vous seront immédiatement bénéfiques, d'autres vous serviront dans plusieurs mois ou années et vous aurez parfois du mal à en voir l'intérêt. Nous sommes tous passés par là, mais faites-nous confiance.

Vous allez, pour bon nombre d'entre vous, trouver que les temps de stages sont bien plus intéressants que les temps à l'ENAP, là aussi, c'est compréhensible, mais sans cadre préalable, sans mise en perspective, sans explication, sans retour d'expérience, vos stages n'auraient aucun intérêt. C'est cette alternance entre apprentissage théorique et technique et mise en application sur le terrain qui fait la richesse de votre formation.

Alors investissez chaque instant à l'école, prenez tout ce qu'il y a à prendre, acculturez-vous à votre nouvel environnement professionnel, apprenez à connaître les différents métiers pénitentiaires. L'ENAP a cet énorme avantage, par rapport à de nombreuses autres écoles, elle permet de côtoyer l'ensemble des métiers d'une même administration.

Profitez-en, profitez des temps collectifs, des temps culturels, allez à la médiathèque, mais restez humbles et soyez confiants dans notre capacité à vous accompagner.

Je veux également vous dire de ne jamais douter de la pertinence de votre choix professionnel. Vous avez décidé de rejoindre une belle et grande institution, vous serez des agents d'une mission éminemment régaliennne, une mission qui fait la force d'un Etat de droit, qui est au cœur de la République, qui est la dernière digue des valeurs républicaines.

N'oubliez jamais que sans vous, il n'y a pas de réponse pénale possible, il n'y a pas de sanction pénale possible, il n'y a pas de réinsertion possible, sans vous, sans la prison, sans l'administration pénitentiaire, sans la réponse aux faits déviants et aux entorses au contrat social, ce serait la loi du plus fort, le contraire de la République.

Nous avons des obligations à votre égard, je le disais, mais vous en avez indéniablement aussi et celles-ci peuvent se résumer en 3 mots : exemplarité, loyauté et professionnalisme.

Exemplarité : A chaque instant, à l'école comme à l'extérieur, vous ne représentez plus simplement vous même, vous représentez l'institution, votre promotion, l'école. Votre nouveau métier entraîne des obligations particulières, vous êtes sous statut spécial, dans votre cadre professionnel comme à l'extérieur. Nous avons encore trop d'incidents disciplinaires, trop d'incidents en dehors du campus, dans Agen, à proximité des bars ou des lieux de regroupement, nous avons trop d'absentéisme le vendredi matin et d'autres jours !! Ce n'est clairement pas acceptable et je serai intraitable sur la réponse que nous y apporterons. L'exemplarité est essentielle, elle est même la base de votre futur métier !! Vous représentez avec cet uniforme, avec ce statut qui est désormais le vôtre, la République, l'autorité de l'État, la Justice et il est inconcevable que vous l'entachiez. Il serait par ailleurs dommage que les efforts, voire les sacrifices que vous faites en suivant cette formation, soient gâchés par des comportements inappropriés. Lisez et appliquez strictement le règlement intérieur et la déclaration des valeurs de l'ENAP. Je veux rappeler quelques principes basiques mais qui malheureusement ne sont pas toujours respectés :

- 1- Sur le campus on se salue, on se respecte, on se côtoie.
- 2- on respecte son uniforme, son institution et aucun écart dans le port de celui-ci ne sera accepté.
- 3- Le respect des horaires, des locaux, du matériel, du personnel, de ses collègues ne doit subir aucun écart.
- 4- Tout comportement, tout propos sexiste, discriminant, injurieux, vulgaire, toute consommation d'alcool sur le campus fera l'objet non

seulement d'une procédure disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'exclusion mais également pourra motiver une saisine immédiate du Parquet.

5- Le respect de la laïcité, des choix personnels de chacun, de la neutralité de tous et de la déontologie en toute circonstance n'est pas une option mais une obligation absolue.

Loyauté : vous êtes dans une administration hiérarchisée, qui ne peut fonctionner que si les ordres, les consignes sont appliqués, que si l'autorité hiérarchique est acceptée et respectée, cela ne veut pas dire que nous sommes forcément d'accord avec les choix et les décisions prises, mais ils doivent être mis en œuvre et acceptés. Bien entendu, la limite évidente est l'ordre illégal ou illégitime. La loyauté c'est aussi respecter en toute circonstance votre administration, ce qu'elle représente et j'attire particulièrement votre attention sur l'utilisation des réseaux sociaux notamment, sur lesquels nous retrouvons encore trop de publications qui ne correspondent pas à cette obligation de loyauté, de respect et de neutralité.

Le professionnalisme enfin c'est de se mettre en capacité d'apprendre et d'utiliser tous les outils professionnels qu'on vous donne ici et que vous apprenez en établissement.

Exemplarité, loyauté, professionnalisme, voilà ce qui doit vous animer et vous guider chaque jour.

Soyez tous les bienvenus chers collègues, cette école est dorénavant la vôtre, faites-en bon usage, soyez exemplaires en chaque instant, soyez dignes de votre statut et de votre uniforme et sachez que nous serons toujours à votre disposition pour vous aider, vous accompagner, vous conseiller.